



VIE PRATIQUE

# Environnement

L'environnement à Louan-Villegruis-Fontaine.

Déchets interdits pour votre poubelle !

Batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également dans les supermarchés.

Objets périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière spécialisée.

Équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les rapporter dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent les téléphones pour le reconditionner.

Cartouches : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est recommandé de les rapporter dans des points de collecte spécialisés.

Huiles et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques.

Les déchets doivent être déposés dans une poubelle ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garage pour plus d'informations.

## Déchets



En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également à la sécurité des installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.



## Règlementation du bruit



## Eco-gestes



## Eau

